



Mon patron veut m'affilier à la mutuelle entreprise de force

Par lili

Bonjour,

Mon patron veut à tout prix me faire adhérer à la mutuelle de l'entreprise alors qu'il sait que je suis sur celle de mon époux. Cela fait plusieurs fois qu'il me convoque et lève le ton sur moi pour que je remplisse le bulletin d'adhésion, seulement lorsque je lui demande de me prouver ou de me faire un papier comme quoi elle est obligatoire, il ne le fait pas... Je relève de la convention du 15 mars 1966, y a-t-il obligation d'adhérer (mon code APE est le suivant : 9499Z) pourriez-vous me renseigner sur la partie prévoyance ? La dernière fois qu'il s'est énervé sur moi j'ai essayé de tenir bon et il m'a répondu que de toute façon il m'avait inscrite à la mutuelle individuellement et que je le veuille ou non il préleverait la somme sur mon salaire... comment savoir si il dit vrai ? Peut-il réellement m'affilier sans mon consentement ? A-t-il le droit de prélever ainsi sur mon salaire ? Je n'ai toujours pas eu ma fiche de paie donc je ne peux savoir si il a prélevé la somme. Merci de bien vouloir éclaircir tout cela.

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation ?

Cordialement